



PREAVIS N° 5/2017

Au Conseil communal de Chexbres

Préavis municipal concernant une demande de crédit de Frs 175'000.- destiné à l'achat d'une balayeuse aspiratrice autotractée.

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Situation

En 2004, les Communes de Puidoux et de Chexbres achetaient à parts égales une balayeuse motorisée MFH 2500, au prix de frs 156'400.-. Une convention régit depuis le début l'utilisation de la machine, la répartition des frais et l'entretien. Cette balayeuse est totalement amortie.

Après tant d'années, l'usure mécanique commence à se ressentir, ce qui entraîne des risques de frais d'entretien élevés, qui nous sont facturés par Puidoux, commune responsable du suivi technique.

Par ailleurs, les périodes d'utilisation sont réparties entre les deux partenaires. Il arrive en conséquence que la balayeuse n'est parfois pas disponible à Chexbres, même lors d'urgences, par exemple après une tempête ou de fortes pluies qui augmentent subitement la quantité de déchets végétaux disséminés au sol.

Objectifs

Souhaitant améliorer la propreté des rues et trottoirs du village, ainsi que des chemins vicinaux, la Municipalité propose l'achat d'une balayeuse aspiratrice autotractée au seul usage de Chexbres. Les interventions de nettoyage pourront ainsi être programmées en tout temps et librement. La machine sera confiée à la voirie, dont deux collaborateurs seront formés à son emploi par le fournisseur.

La convention liant Chexbres et Puidoux sera dénoncée pour la fin de cette année. L'ancienne balayeuse reviendra librement à Puidoux.

Choix de la machine

Un cahier des charges a été établi avec le responsable technique de la Commune, M. Claude Gross. Y figuraient notamment les dimensions du véhicule, les capacités d'aspiration, le volume de déchets aspirés, la maniabilité ou, surtout, un service d'entretien de proximité.

Cette première étape a permis une sélection de trois balayuses de trois fabricants différents, aux caractéristiques proches et avec options identiques. Ces trois machines font d'ailleurs régulièrement parties du «podium» pour de nombreuses communes suisses. Trois fournisseurs différents ont ensuite soumis des offres pour les modèles Boschung S3, Bucher 2020 XL et Mathieu MC 210. Les prix bruts, y compris la TVA, s'étalent de frs 165'000.- à frs 171.000.-, donc avec un faible différentiel de seulement frs 6'000-!

La balayeuse Boschung est d'une conception ancienne et éprouvée; nous n'avons pas été satisfaits du service d'entretien de cette entreprise, basée à Payerne, pour un autre véhicule communal. La balayeuse Bucher a la particularité d'avoir un châssis articulé; le modèle a été

rajeuni; le service d'entretien est basé à Savigny. La balayeuse Mathieu est de conception assez récente; elle dispose d'un jet indépendant à haute pression; le service d'entretien est basé à Bex.

Après consultations des collaborateurs de la voirie et de professionnels du nettoyage, le modèle Mathieu Azura Flex MC 210 a été retenu pour sa polyvalence, sa possibilité de meilleur nettoyage à la haute pression, ses extensions possibles (rampe de lavage, bloc de brossage) et son troisième balai sur crémaillère, une invention de l'entreprise Tony K pfer SA,   Bex, qui assurera par ailleurs l'entretien du v hicule et de ses accessoires.

Les caract ristiques techniques principales sont :

- moteur Kubota 3b Tier IV 55.4 kW (75 CV), couple 310 Nm   1'500 t/min, filtre   particules et catalyseur;
- longueur 3'965 mm (+ 795 mm avec 3  brosse), largeur 1'293 mm, hauteur 2'086 mm (+ gyrophare), poids total en fonction 5'200 kg;
- contenance de la cuve 2 m3, en acier inoxydable, avec turbine d'aspiration 13'000 m3/h;
- balayage sur une largeur de 1'250   2'700 mm par trois brosses de diam tre 900 mm, dont la frontale avec d placement lat ral par cr maill re, r glage hydraulique de la vitesse de rotation, de l'inclinaison et de la pression depuis la cabine de pilotage;
- r serve d'eau d'arrosage de 300 l et pompe   haute pression 20 l/min   150 bars.



Prix

| | | |
|-----------------------------|------------|------------------|
| - Prix de base | Fr. | 139'000.- |
| - 3  balai ex cution K pfer | Fr. | 10'900.- |
| - Autres options | Fr. | 7'100.- |
| - Mat riel d'exploitation | Fr. | 3'000.- |
| - Mise en service | Fr. | 2'000.- |
| Total HT | Fr. | 162'000.- |
| TVA 8% et arrondi | Fr. | 13'000.- |
| Total TTC | Fr. | 175'000.- |
| | | ===== |

Rabais et remise seront n goci s   la commande.

CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil communal de Chexbres, à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Chexbres

- vu le préavis N° 7/2017 du 23 mai 2017 concernant une demande de crédit de Frs 175'000.- destiné à l'achat d'une balayeuse aspiratrice autotractée,
- ouï le rapport de la Commission technique chargée d'examiner cet objet,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accorder à la Municipalité le crédit de Fr. 175'000.- destiné à l'achat d'une balayeuse aspiratrice autotractée,
- de prélever ce montant, soit sur les recettes courantes, soit sur la fortune communale, ou à défaut de recourir à l'emprunt.
- d'amortir ce crédit sur 10 ans.

Chexbres, le 23 mai 2017

Le syndic :


J.-M. Conne



La secrétaire :


A.-M. Viret Grasset

Délégués de la Municipalité à convoquer :

Commission technique : M. Jean-Louis Paley, municipaux

Commission des finances : Mme Dominique Wyss Cossy et M. Jean-Louis Paley, municipaux